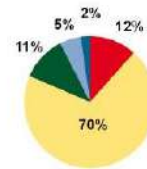
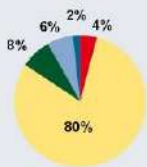




« La démarche Zéro artificialisation nette »

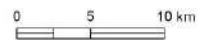
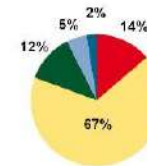
Évolution des territoires artificialisés depuis 1949 en Loire-Atlantique

1949



1999

2020

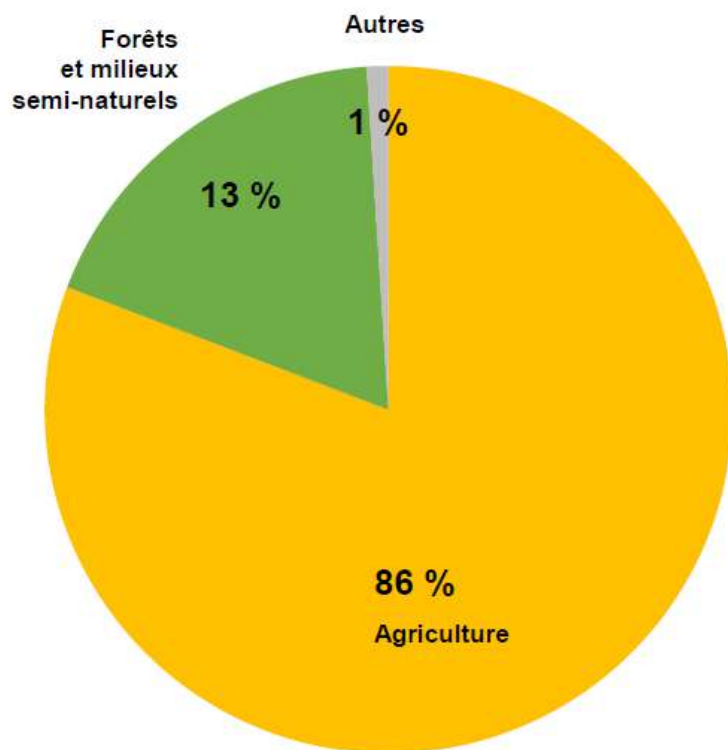


Cartographie © Fevlier 2022
 Réalisation : Service observation
 Fonds de carte : BD Cartho © IGN
 Source des données : Département de Loire-Atlantique

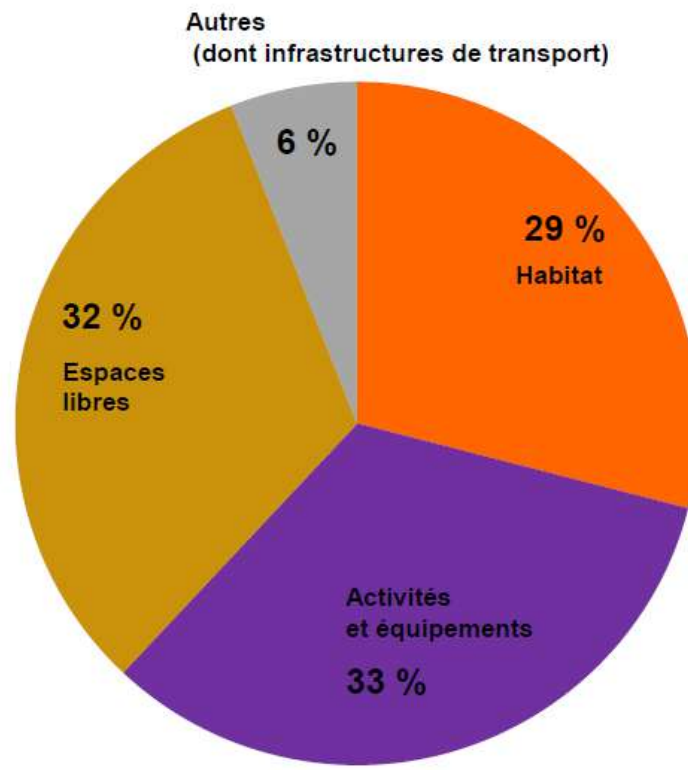


Consommation de 1 458 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2016-20

Origine des surfaces

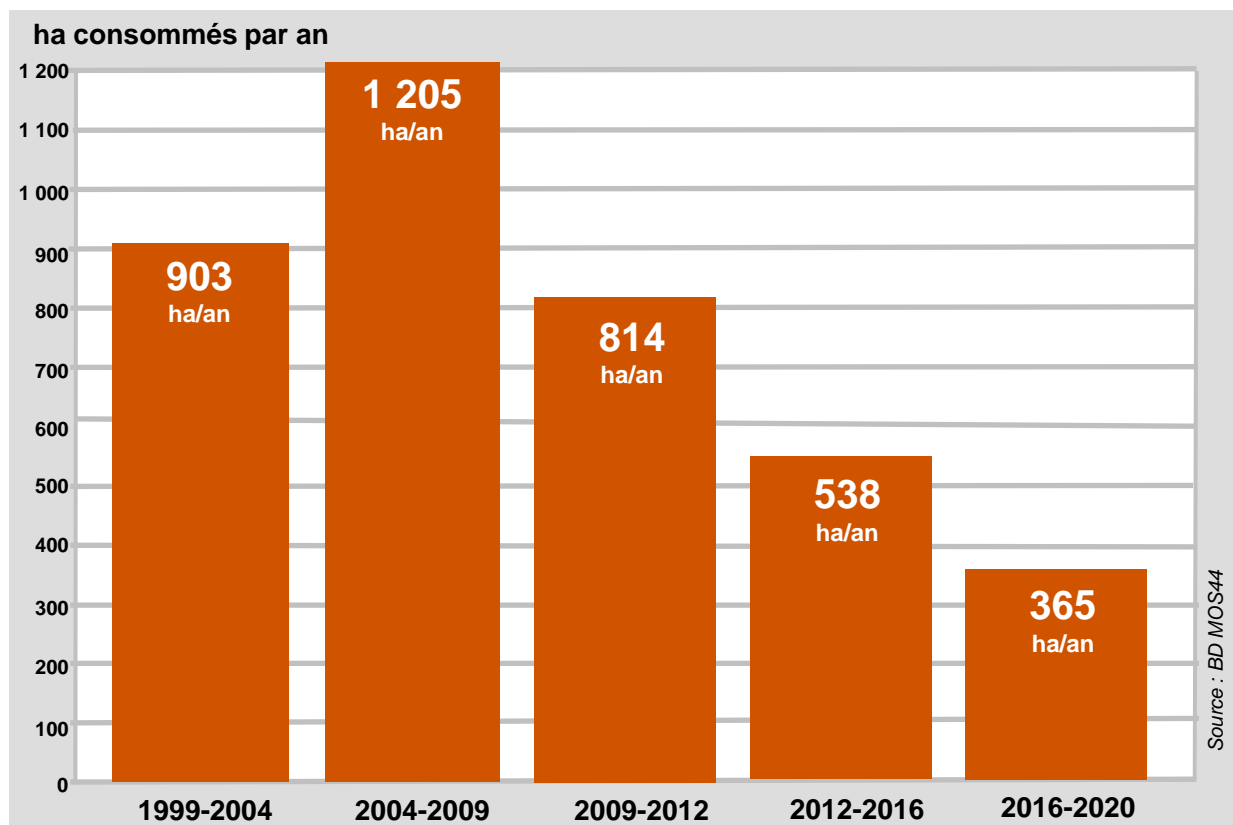


Destination des surfaces



Source : BD MOS44

La consommation d'espaces diminue encore





FICHE TECHNIQUE

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE



Mode de recueil

Questionnaire auto administré en ligne (CAWI)

Cible

- Particuliers avec un focus sur le département de Loire-Atlantique
- Décideurs dans les collectivités
- Décideurs dans la construction et le BTP

Terrain

- Sur l'échantillon B2C : du 02 septembre au 16 septembre 2020
- Sur l'échantillon B2B : du 11 août au 13 septembre 2020

Échantillon

- 1866 répondants dont
- 1400 particuliers (échantillon représentatif de la population française [1000] et échantillon représentatif sur le département de Loire-Atlantique [400])
- 230 élus et agents
- 236 acteurs de la prescription en construction ou de la gestion immobilière

Les différences significatives au seuil de 99% sont présentées dans le rapport par :

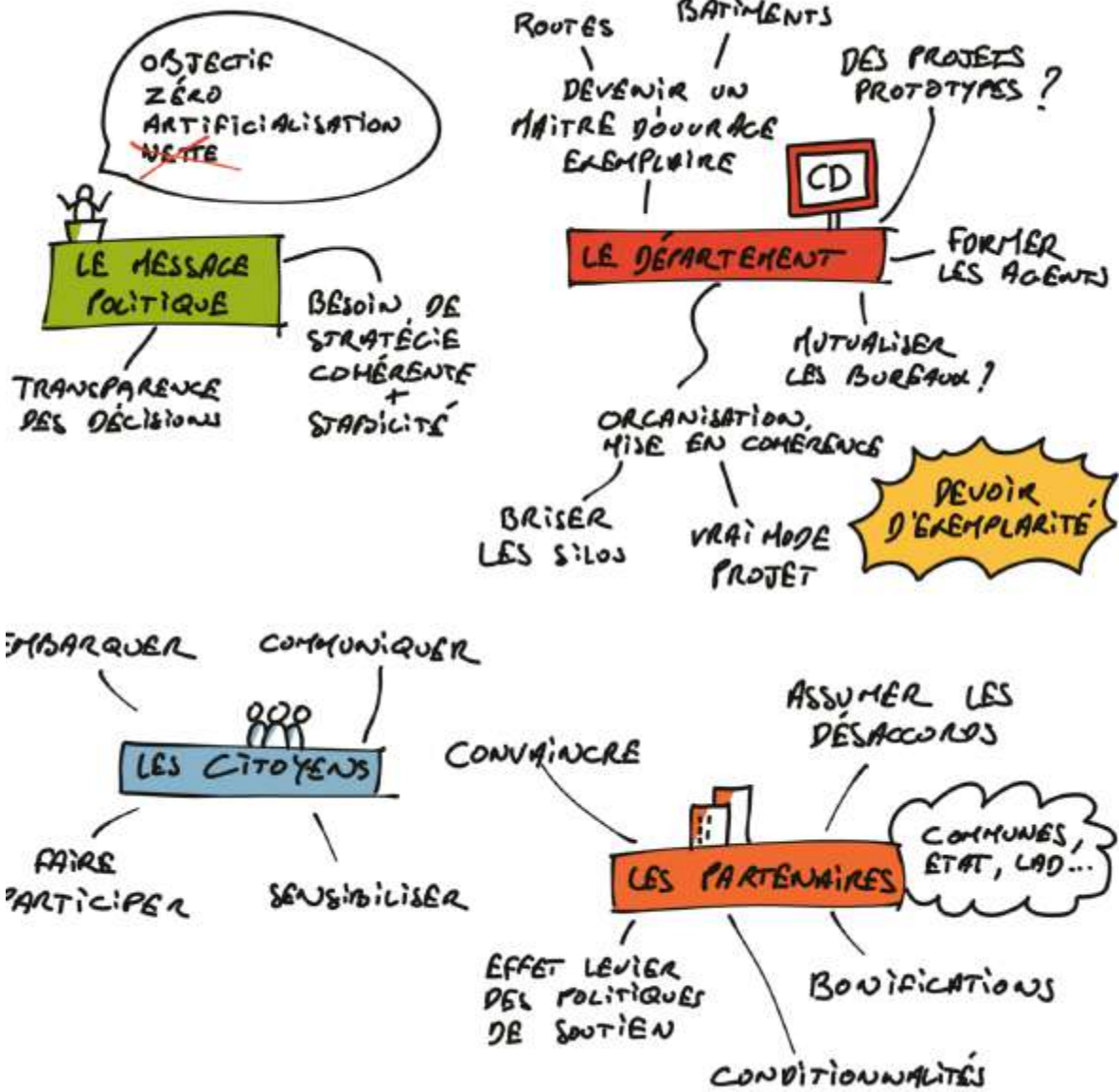
Cible : XX%

(Ecart significativement supérieur)

Cible : XX%

(Ecart significativement inférieur)

INFOPRO études 2



Délibération de principe de l'assemblée départementale en décembre 2020

« Engager le territoire vers une réduction significative de la consommation des sols en inversant une logique d'aménagement qui privilégie l'étalement de la ville à son renouvellement, et la densification des zones d'activités économiques très consommatrices d'espace »

Les chantiers de la démarche ZAN en Loire-Atlantique

- 1- Construction d'une trajectoire d'atteinte de l'objectif Zéro artificialisation nette en LA
- 2- Promouvoir la sobriété foncière et le développement des alternatives à l'étalement urbain
- 2- Faire du Département aménageur une institution exemplaire
- 3- Engager le virage collectivement (accompagner communes/interco)

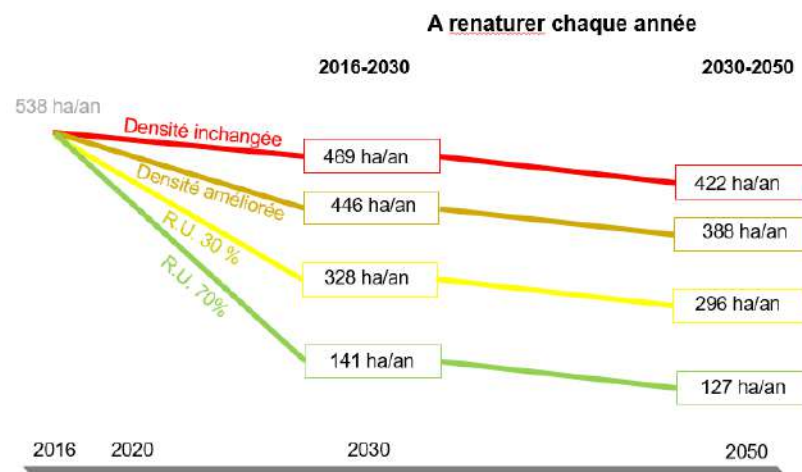
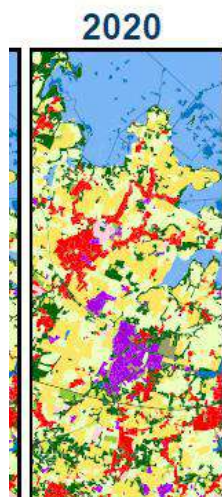
Chantier 1 : Construction d'une trajectoire d'atteinte de l'objectif zéro artificialisation nette en Loire-Atlantique, incluant la gouvernance de la donnée (en interne et en externe) et l'identification des gisements fonciers

L'objectif de ce chantier est de construire une ou plusieurs trajectoire(s) d'atteinte de l'objectif zéro artificialisation nette en Loire-Atlantique. A partir de l'état des lieux disponible et de l'analyse des dynamiques d'artificialisation projetées, il s'agit d'identifier les leviers d'inflexion de la consommation d'espace et de mettre au point une méthode de calcul et des scénarios de trajectoires visant l'atteinte de l'objectif zéro artificialisation nette sur le territoire de la Loire-Atlantique.

GT départemental foncier

Observation foncière pour la mise œuvre des dispositions de la loi Climat & résilience

#reunion 7



Chantier 2 : Affirmer la place du Département auprès des partenaires et dans le débat collectif par l'organisation de temps d'échanges collectifs dédiés

Les objectifs de ce chantier sont d'organiser le débat collectif à l'échelle départementale, de diffuser la connaissance et les bonnes pratiques en Loire-Atlantique et d'alimenter la réflexion nationale. En effet, le ZAN est une notion récente encore mal caractérisée aujourd'hui, même si le Département s'en est saisi depuis plusieurs années maintenant (colloques 2017 et 2018, objectif inscrit en 2019 dans la Stratégie d'Intervention sur les Espaces Naturels et Agricoles -SIENA).



Nantes, le 30 juin 2022

Le Président
du Conseil départemental

Maires de Loire-Atlantique
Président.e.s d'intercommunalités de Loire-Atlantique

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'établissements de coopération intercommunale,

Les effets du réchauffement global et des dérèglements climatiques sont chaque jour plus présents sur notre territoire. Pour la première fois dans l'histoire, nous vivons des phénomènes de canicule avant même le début du mois de juillet. En fin de semaine dernière, 13 communes ont ainsi battu leur record de chaleur mensuel.

Or, l'artificialisation des sols est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Ainsi les politiques publiques s'engagent dans l'objectif de neutralité foncière ont un rôle majeur à jouer. Dès le 14 décembre 2020, le

Communiqué de presse

Nantes, le 30 juin 2022

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE CONTACTS PRESSE
Mairie de Nantes
12 rue Jeanne d'Arc
44000 Nantes cedex 1
Téléphone : 02 51 12 11 11
www.loire-atlantique.fr

Loire Atlantique

Objectif zéro artificialisation nette en Loire-Atlantique pour préserver les sols et les espaces non artificialisés.
Avec la mobilisation de toutes les collectivités, l'objectif est atteignable !

En Loire-Atlantique, la population a doublé en 19 ans. Sur cette même période, l'artificialisation des terres a été multipliée par trois. Ce département est ainsi devenu le plus artificialisé des Pays de la Loire avec 13,7% de sa surface concernée.

Dossier de presse

Nantes, le 14 octobre 2022

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE CONTACTS PRESSE
Mairie de Nantes
12 rue Jeanne d'Arc
44000 Nantes cedex 1
Téléphone : 02 51 12 11 11
www.loire-atlantique.fr

Loire Atlantique

Le Département agit pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette des sols en Loire-Atlantique
Préservation des terres : des solutions existent

Après un été caniculaire marqué par des incendies de forêts et de cultures, près de 715 hectares brûlés, une archaïsme persiste et perdure. Le regard est sur les réserves de bois, l'écouli de zéro artificialisation qui consiste à limiter d'imperméabiliser à travers les sols autant que jamais d'habitat. Il représente une opportunité de développer différencier les territoires pour un meilleur usage et l'habitat, en préservant la qualité des espaces naturels, forestiers et agricoles. Le Département de Loire-Atlantique est à l'initiative de plusieurs des 2017 communes ont le principe de limiter les conséquences du réchauffement climatique sur l'impression des territoires et l'habitat de Loire-Atlantique.



Comment mettre en place la zéro artificialisation nette ?

Loire Atlantique

TERRE(S) À PARTAGER

Comment se développer dans un espace limité en Loire-Atlantique ?

Presse écrite

Famille de presse : PRESSE

Publication : hebdomadaire

Année : 2022

Loire-Atlantique

Peut-on ne plus consommer des terres naturelles ?

Chaque jour, 100 hectares de terres sont perdus pour laisser place à des constructions de béton. Mais il n'est pas trop tard pour inverser la tendance. Avec le zéro artificialisation nette des sols.

Loire-Atlantique

Le Département de Loire-Atlantique agit pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette des sols en Loire-Atlantique.

TERRES (À) MÉNAGER

COLLOQUE NATIONAL

LE 17 JUIN 2022

CITE DES CONGRES NANTES

#TerresAMenager

Inscription et programme sur : www.loire-atlantique.fr/terres-a-menager

Loire Atlantique

Chantier 3 : Intégration dans les politiques publiques du Département

L'objectif de ce chantier est le suivant : en tant que maître d'ouvrage, le Département aménage tout en respectant nature et agriculture. Le Département appliquera le principe ZAN sur ses propres opérations toutes politiques publiques consommatrices en foncier confondues (routes, bâtiments, collèges...).

Projets routiers : vers le ZAN en 2050

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) DES PROJETS ROUTIERS DU DÉPARTEMENT

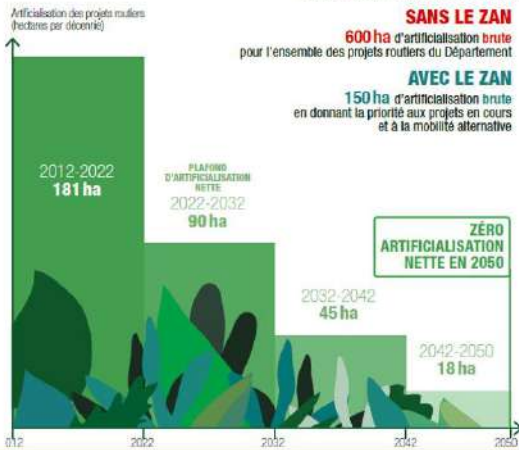
Objectif : préserver la biodiversité en limitant au maximum de nouvelles consommations de terres agricoles et naturelles.

SANS LE ZAN

600 ha d'artificialisation brute pour l'ensemble des projets routiers du Département

AVEC LE ZAN

150 ha d'artificialisation brute en donnant la priorité aux projets en cours et à la mobilité alternative



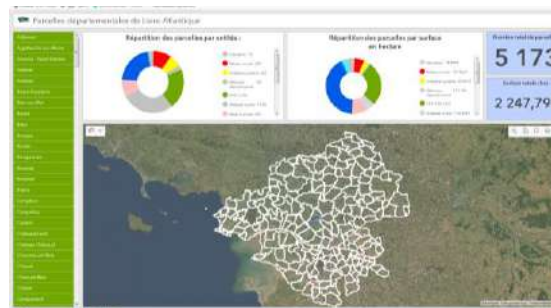
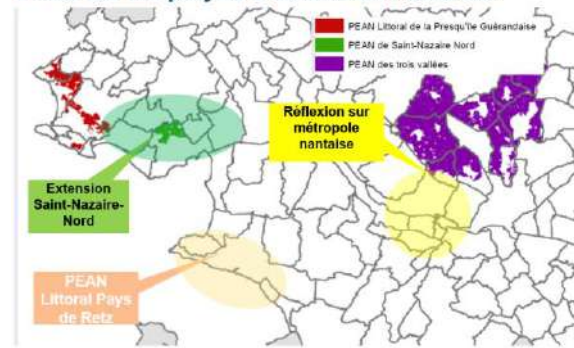
Opération de renaturation d'un délaissé routier à Rougé

AVANT

APRES



Point sur les projets d'extension / création



Chantier 4 : Accompagner communes et intercommunalités dans la définition et la mise en œuvre de politiques d'aménagement intégrant l'objectif zéro artificialisation nette

L'objectif de ce chantier est d'assurer l'appropriation par les communes et intercommunalités de l'objectif ZAN, dans leurs documents d'urbanisme et projets de territoire, par la mobilisation coordonnée des directions thématiques, délégations et opérateurs du Partenariat Loire-Atlantique. Les compétences des acteurs du bloc local leur confèrent une place centrale dans l'utilisation des sols. Il s'agit pour le Département de les sensibiliser aux enjeux de la lutte contre l'artificialisation, de dialoguer avec eux sur la révision de leurs documents d'urbanisme, de les inciter à concevoir et mettre en œuvre des projets vertueux et de partager les bonnes pratiques en termes de réduction de l'artificialisation brute, de désartificialisation et de renaturation. Le Département, en lien avec la DDTM, entend fédérer autour de cet enjeu l'ensemble des acteurs intéressés pour renforcer l'offre d'accompagnement des territoires : Banque des territoires, CEREMA, agences d'urbanisme, réseau consulaire, etc.

Illustration : dispositif départemental « Renaturer »

pour une renaturation nette des zones artificialisées

- en soutenant et remplaçant de ses engagements par des subventions :
 - le coût, par m², de forêts ;
 - la recréation des fonctionnalités hydroécologiques des sols ;
 - la localisation des habitats, des espaces agricoles et végétalisés ;
 - les actions écologiques.

→ Taux d'aide de 26 % (plafond de 200 000 € de subvention / an)

Pour une renaturation perméable : ouverture de petits sites au public

- en soutenant les actions relatives à l'amélioration et à l'insertion de nature dans la cadre de vie et son ouverture au public :

- le végétal, parcellaire ;
- l'accès du public sur des espaces de nature et le proposer des espaces ;
- la diffusion d'une offre de corridors écologiques des milieux de recouvrement de la nature ordinaire, et de répondre aux enjeux de résilience de l'habitat à la nature.

→ Taux d'aide de 56 % (plafond de 50 000 € de subvention / an)



Etablissement public foncier de Loire-Atlantique




Repères pour établir un plan guide opérationnel

Appel à manifestation d'intérêt
cœur de ville / cœur de bourg




Soutien aux territoires 2020 - 2026

Appel à manifestation d'intérêt
« cœur de bourg / cœur de ville »

Devisé de participation




Plan départemental de l'habitat

2022-2027



LES 7 CLÉS D'UNE OPÉRATION DENSE RÉUSSIE

Comment organiser un projet de construction au centre de la ville ?






Lancement d'une démarche dans l'objectif de renouveler la stratégie départementale en 2024 visant

Une approche transversale de la ZAN

Résolument ouverte à la participation citoyenne et au monde socio-économique

S'attachant à faire évoluer les représentations collectives et les modes de vie

Dans une logique d'entraînement des territoires et de soutien aux coopérations entre acteurs
Opérationnalisant la vision, l'action et montrant qu'il est possible de diviser par deux le rythme de l'artificialisation des sols en Loire-Atlantique.

AMI « Objectif ZAN »

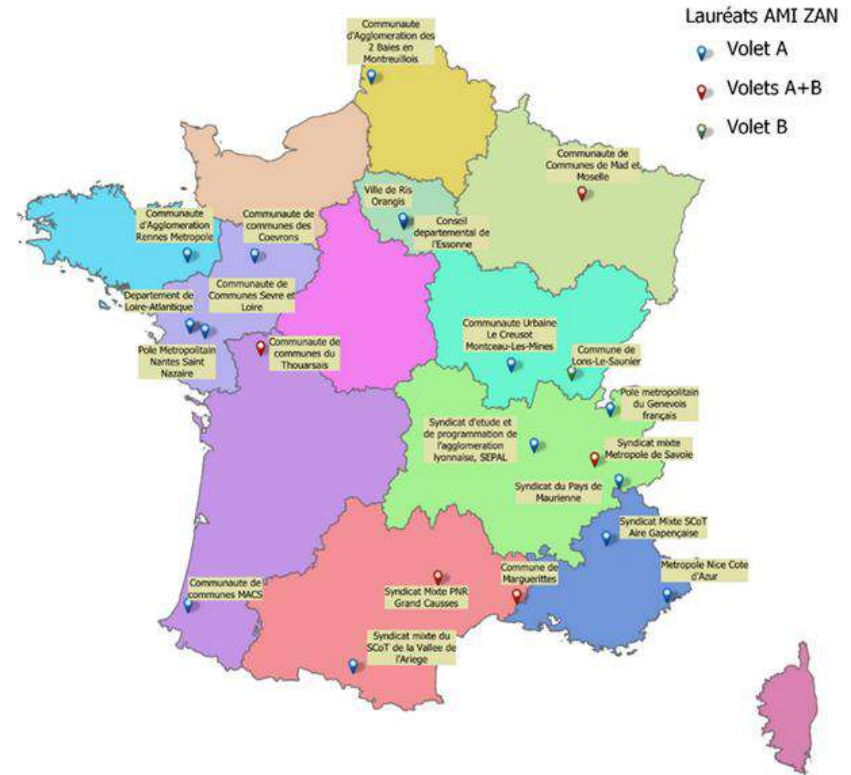
Engager le ZAN par l'exemple
Une candidature commune pour une
nouvelle approche de
l'aménagement en Loire-Atlantique



NANTES SAINT-NAZAIRE
PÔLE MÉTROPOLITAIN



1



Une candidature commune en Loire atlantique pour mutualiser les expériences



En 70 ans sur le département :
- **Doublement** de la population
- Artificialisation des terres **x3**



Poursuivre la stratégie départementale visant la neutralité foncière dans une phase plus opérationnelle et concertée et s'ouvrant sur une **participation citoyenne**



Réalisation d'études sur **deux territoires pilotes**



NANTES SAINT-NAZAIRE
PÔLE MÉTROPOLITAIN



>> CALENDRIER : Une AMO sélectionnée mi-décembre 2022. Des travaux qui vont débiter.

Volet 1 : Observation

- Améliorer la connaissance
- Caractérisation et identification des secteurs à enjeux (RU, friches agricoles...) à l'intérieur de l'enveloppe urbaine et en dehors
- Disposer d'une vision objective des volumes et qualifier les fonciers pouvant accueillir le développement urbain / le potentiel de renaturation à horizon 2030 – 2040 – 2050



Volet 2 : Stratégie Foncière

- Hiérarchiser les priorités d'intervention au regard des capacités de la collectivité et des objectifs inscrits dans le PLUih
- Définir les outils juridiques, techniques et financiers pour une mise en œuvre du projet
- Définir une gouvernance locale permettant d'atteindre les objectifs fixés

AMO +



>> Partager et dupliquer la démarche sur les autres EPCI du Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire dans le cadre de son 3^{ème} pilier « le démonstrateur des possibles » = Guide de recommandation

>> Un projet de « Stratégie ZAN » qui s'inscrit et qui va alimenter la révision du SCoT Nantes Saint-Nazaire engagée le 1^{er} décembre 2022.



LA STRATÉGIE ZAN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

Stratégie foncière

- Mettre à jour et compléter l'analyse des gisements fonciers
- Réaliser un plan d'action foncier



Stratégie renaturation

- Identifier et prioriser les potentiels de renaturation
- Faisabilité pré-opérationnelle sur 3 sites



Concertation et sensibilisation auprès des élus, des habitants et des entreprises du territoire

Stratégie de développement économique



Alimenter le PLUi et la stratégie du territoire

Feuille de route 2023/2024

- Renouvellement de la stratégie départementale : enjeu d'assurer une bonne articulation avec les différents engagements du projet stratégique 2022-2028
- Mise en œuvre un volet citoyen, communiquer sur la démarche et inventer de nouvelles méthodologies pour susciter l'implication et faciliter le changement des représentations autour de l'aménagement du territoire
partenariat avec le programme de recherche-action Transition Énergétique et Sociétale (TES) et du Collège des Transitions écologiques et sociétales,
- Coordination dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME
- Organisation d'un évènement lié au ZAN/cœur de bourg
- Poursuite du déploiement des dispositifs financiers des territoires (Renaturer, cœurs de bourg...) et de l'intégration de la sobriété foncière dans les politiques publiques d
départementales

dixit • net

sennse
communication & concertation

Conseil Départemental
de Loire Atlantique

**Mission
d'accompagnement dans
le cadre du renouvellement
et de la mise en œuvre de
sa stratégie ZAN**

Mémoire technique

Novembre 2022



https://twitter.com/Thom_astro/status/1456571072602689536?s=20&t=xNcM9Y_Q_E-uJ5IMAnL06g

Mission 1 · Stratégie ZAN du département

1 - Accompagner le Département dans la réflexion et le renouvellement de sa stratégie ZAN visant à être adoptée en 2024

Refonder la démarche

Lier la parole au geste

Élargir le champ et accompagner le changement

Mission 2.E · Construction d'un récit commun

